

# Charte et actions environnementales

Veyrier écrit sa charte environnementale et prépare des actions de renouvellement du maillage vert et une valorisation des massifs forestiers

Quelque huit années après avoir réalisé son bilan environnemental, accompagné d'un plan d'action et d'un catalogue de mesures, la commune continue à mettre en place une politique globale d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, dans le respect de notre milieu naturel.

Aujourd'hui, une nouvelle étape de cette démarche a été franchie par la mise en application d'un programme établi en 2008-2009 en collaboration avec la Direction générale de la Nature et du Paysage (DGNP). Elle s'est concrétisée en date du 10 novembre 2009, par un vote du Conseil municipal qui a adopté à l'unanimité moins une abstention, le concept d'une charte environnementale et la mise en application d'actions en faveur d'une amélioration des espaces verts.

## La charte environnementale

En collaboration avec un mandataire spécialisé, un document sera rédigé qui constituera un ensemble d'orientations clairement explicitées. Ces directions seront autant d'axes forts et prioritaires qui guideront à la fois les initiatives publiques, notamment municipales, mais aussi les initiatives privées. Il s'agit d'établir un contrat moral qui fera très largement appel au civisme de chacun.

Ce document contribuera à poursuivre, autant que possible, l'amélioration de la biodiversité en respectant l'identité rurale de la commune qui en fait sa spécificité. Les différents thèmes abordés seront principalement focalisés sur les espaces verts ainsi que sur la nature, les paysages, l'agriculture, le patrimoine, les plantations et les besoins en matière d'environnement.

L'objectif est également de poursuivre une gestion raisonnée et différenciée des espaces verts municipaux et privés, en agissant dans différentes directions telles que la réalisation d'un plan de gestion du patrimoine arboré, un plan de fleurissement axé sur les plantes vivaces, des



modes de jardinage plus respectueux de l'environnement ou encore le renforcement du recyclage des déchets verts et organiques. La charte se veut un outil évolutif.

## Le renouvellement du maillage vert

La commune de Veyrier est richement dotée en alignements, bosquets et massifs forestiers. Cependant, ce maillage vert est vieillissant, tout particulièrement les arbres situés sur le domaine public (bord de routes notamment). La richesse paysagère de la commune s'appauvrit et sans interventions conséquentes d'entretien et de renouvellement, la tendance va encore s'accroître. Aussi, au-delà des actions régulièrement réalisées pour des impératifs de sécurité, il paraît important d'intensifier le rajeunissement et le renouvellement du maillage vert à travers une démarche cohérente et planifiée, tant sur le plan spatial que temporel.

Fort du soutien financier que la commune a bon espoir d'obtenir de la Confédération (Fonds suisse pour le paysage), un programme sera réalisé sur plusieurs années visant au renouvellement des alignements et des cordons arborés. Cette action s'inscrit dans le cadre des « Mesures paysagères » soutenues par le canton de Genève.

Dans la majorité des cas, les interventions accompagneront des voies de communication plus ou moins importantes (réseaux cantonal et communal primaire ou secondaire).

Elles contribueront fortement à la qualité paysagère qui valorise parfois des témoins historiques de structures anciennes. Du point de vue biologique, le maillage vert joue également un rôle non négligeable pour la

faune, que ce soit comme habitat ou comme espace de transit entre des zones naturelles plus importantes.

Les mesures qui vont être proposées visent à pérenniser et à renforcer ce maillage, en prenant en compte les aspects liés à la sécurité, au paysage et à la nature. Selon les cas, il sera décidé de procéder à des élagages, des abattages, des renouvellements ou de nouvelles plantations. Plusieurs de ces interventions pourraient se combiner.

## Une valorisation des massifs forestiers, milieux boisés et naturels

Ce volet concernera les massifs boisés, en particulier les bois de Veyrier, les forêts riveraines de l'Arve, le Bois-Marquet et le bois proche de la Guinguette. Le canton encourage et soutient les projets qui visent à promouvoir la biodiversité et les activités de loisirs doux adaptées aux différents usages du milieu forestier. Un premier travail d'analyse a consisté à établir un diagnostic sommaire des bois (valeur biologique, aménagements et usages, qu'ils soient adaptés ou illicites), sur la base essentiellement d'un inventaire sur le terrain.

Après l'établissement de ce diagnostic, des plans d'intention vont être dessinés. Ils proposeront notamment d'optimiser le réseau des sentiers en améliorant la qualité de certains tronçons, mais également en réduisant leur densité. Il est prévu de définir également des zones favorables à des petits biotopes humides, notamment pour favoriser des espèces de batraciens menacés telles que la salamandre tachetée et la grenouille rousse.

Diverses mesures d'entretien (revêtements, bois mort) sont également prévues.

Enfin, une mesure importante concerne l'aménagement d'un espace didactique à Pinchat, comprenant divers biotopes dont un milieu humide, des aménagements permettant d'accéder au bord de l'eau et un sentier didactique. Cet espace pourra faire office de « jardin écologique exemplaire » et servir de référence communale « grandeur nature », tout comme le biotope de la source de Veyrier. L'ensemble de ce volet sera développé en concertation étroite avec le plan de gestion forestier établi par la commune.



# Conseil municipal – Séance du 23 mars 2010

## Arrivées et départ

Le sujet le plus fâchant de la soirée aura été sans conteste l'annonce de la démission du socialiste, doyen par son âge et par sa longévité au sein du Conseil municipal, Henri-Marc Schaerer. Nul doute que tous regretteront sa diplomatie et ses interventions toujours mesurées. En coulisse, M. Schaerer avouera que le départ de Cosimo Rizzo est pour quelque chose dans sa décision de laisser, après 19 ans de loyaux services aux Veyrites, sa fonction de Conseiller. Hormis cette raison, il précisera : « C'est aussi pour me consacrer aux choses mises de côté dans le tiroir « plus tard » ». Bonne retraite politique Cher Monsieur Schaerer !

Quant aux libéraux, ils ont accueilli dans leur groupe au sein du Conseil M. Silvio Bartolini, remplaçant du démissionnaire Cosimo Rizzo.

Nouvelle venue cette fois au sein de l'administration, Mme Pascale Lipawsky qui secondera, à en juger par son cv très bien étoffé, très efficacement le secrétaire général M. Christian Garin.

Le Conseiller administratif Daniel Mermod a souhaité rassurer les enseignants de l'école de Pinchat sur leur initiative de « brûler le Bonhomme Hiver », en précisant que le Conseil administratif devait statuer sur leur requête pour laquelle il n'éprouve a priori aucune hostilité.

Concernant la crèche des Etournelles, le Conseil administratif a bon espoir de trouver des partenaires, ayant rencontré des institutions internationales, publiques et privées potentiellement intéressées à investir dans le projet.

Par le biais de la Chaîne du bonheur, les Haïtiens et les Chiliens ont pu compter sur le soutien financier de la commune à hauteur de CHF 10'000 pour l'un et CHF 2'000 pour l'autre. La socialiste Marie-Lourdes Desardouin, personnellement touchée par la tragédie haïtienne, a souhaité réagir : « Le peuple haïtien est toujours debout, mais a besoin de vous pour se maintenir ainsi. ».

Petit cadeau pour M. Mermod cette fois, les élus ont décidé d'accepter sa proposition d'achat d'un élévateur télescopique pour la somme de CHF 145'000.

## Transit et parking

Le Conseiller administratif Thomas Barth a constaté le non-respect par de nombreux automobilistes de l'interdiction de tourner à droite sur la route du Pas-de-l'Echelle, visant à limiter le transit dans le village. « Une surveillance accrue y a été effectuée par les APM qui ont, en l'espace d'un mois, distribué pour quelque CHF 25'000 d'amendes d'ordre, bien qu'on ait attendu que les gens s'habituent à la mesure ». La démocrate-chrétienne Murielle Grolimund a suggéré comme moyen supplémentaire de limitation du trafic au centre du village de remettre la circulation dans les deux sens au chemin J.-E.-Gottret afin de permettre d'accéder au chemin Ernest-Pisteur depuis la Mouille, alternative qui sera étudiée prochainement par l'exécutif.

Si les APM ont probablement fait grincer les dents à de nombreux automobilistes avec leurs amendes, ces derniers se consoleront quelque peu en apprenant que ces mêmes agents ont appréhendé deux tagueurs en flagrant délit au centre du village grâce en partie au signallement d'un citoyen. Ils ont dû aller s'expliquer à la gendarmerie de Carouge qui risque de ne pas se montrer très ouverte face à leur œuvre d'art.

Il a été décidé que le parking public du Pas-de-l'Echelle, où de nombreux véhicules dits « ventouses » accaparaient les places, sera limité à 4h durant les heures de bureau, du moins si la direction générale de la mobilité (DGM) donne son aval. Le socialiste Raymond Jeanneret s'inquiète de cette mesure qui lèse encore une fois les usagers veyrites et a prié le Conseil administratif de se pencher sur ce problème, notamment pour les personnes âgées.

## Et Malnati et Malnata

Que de pain sur la planche du Maire Luc Malnati ces temps. Parmi les communications et les propositions du Conseil administratif, la grande majorité relevait de son dicastère.

Il a annoncé le mea culpa du département du territoire qui, à cause d'une erreur de plume au sujet de la modification de zone du Grand-Salève, est responsable de la mise en œuvre d'une nouvelle enquête publique sur le sujet. « Heureusement, le planning du projet n'en sera pas affecté », a-t-il rassuré. D'ailleurs, plusieurs mandataires ont été choisis et une demande d'autorisation de démolition sera déposée avant l'été. Celle pour construire suivra fin août de cette année.

Plus heureuse cette intervention du canton, le DCTI a accueilli favorablement le préavis négatif de Veyrier sur l'implantation d'un « mât » Swisscom près de Pinchat.

Enfin plus neutre comme intervention étatique, c'est le silence radio concernant les courriers du Conseil administratif envoyés au Conseil d'Etat à propos des mesures de circulation mises en place par la commune de Troinex.

Faute cette fois-ci au gel, les travaux sur le chemin Sur-Rang ont pris du retard, il faudra attendre la fin du mois d'avril pour pouvoir rouler sur une route toute neuve. D'autres travaux vont bon train comme ceux des pistes cyclables à la route du Stand-de-Veyrier (voir p. 15).

L'hémicycle a accepté de céder une servitude de passage aux collecteurs d'eaux usées et de pluie à la France sur la parcelle de la fontaine de César. A peine le maire a-t-il eu le temps de reprendre son souffle suite aux diverses communications que le voilà déjà lancé dans les explications au sujet de nombreuses propositions.

## Saga d'école

Comme l'a si bien dit la socialiste Claudine Constantin Saby, la saga de l'école du Bois-Gourmand a repris de plus belle.

Pas moins de trois projets de rénovation y auront cours, ainsi en a décidé le Conseil municipal qui se penchera sur ces diverses propositions en commissions des constructions et des finances. Ainsi, pour un peu moins d'un demi-million de bons francs suisses, l'école se verra peut-être dotée d'une toute belle nouvelle place de parking et d'un mignon trottoir, le tout pour accroître notamment la sécurité des petits chérubins. Pour le confort des enseignants et de leurs pupilles qui vaquent à leurs bouquins dans une ambiance « saunistique » dès le premier rayon de soleil, la pose d'un nouveau vitrage, ou qui sait, d'un système de ventilation plus performant sera étudiée. Et ce n'est pas fini, il n'y a pas que les méchantes voitures et les mauvais rayons de soleil qui font du tort au bâtiment et à ses occupants, il y a encore ces satanées gouttes d'eau qui s'infiltrent insidieusement dans les murs. Ces molécules n'ont qu'à bien se tenir, elles seront peut-être prochainement éclatées et privées de leur oxygène par un ingénieux système provenant d'outre-Rhin, annihilant ainsi leurs velléités d'incursion dans l'école. « L'ingénieur » démocrate-chrétien Charles Hutzli a demandé

→  
suite en page 13



Ecole du Bois-Gourmand

à ce que soit étudié la possibilité d'assécher les infiltrations d'eau par la chaleur ambiante. Proposition humoristique, il va sans dire, pour améliorer ce modèle d'architecture des années nonante.

### Trilogie de zones

Autre trilogie, cette fois concernant des modifications de zones des périmètres Pré-des-Dames, Quibières et du Hameau de Sierne.

Dans le premier périmètre, il est question de modifier le régime légal de la zone afin de pouvoir y accueillir des entreprises à haute valeur ajoutée consommant peu d'espace et ne produisant qu'un minimum de nuisances. « Si l'un des propriétaire est vendeur, les autres sont contre

le projet et une concertation est prévue dans ce cas », a signalé M. Malnati. Il a souligné que c'était une zone de 25'000 m<sup>2</sup> qui était concernée et qu'elle représentait un potentiel de 200 emplois à la clé. Le libéral Thierry Schaffhauser a vanté les mérites de cette entreprise, rappelant au passage la nécessité d'apporter au coffre de la commune de nouvelles entrées fiscales compte tenu des pertes occasionnées par la nouvelle péréquation et de la décision du souverain de s'accorder une baisse d'impôts.

Comme une seule partie du périmètre pose problème, la démocrate-chrétienne Murielle Grolimund a proposé de scinder le projet en deux afin d'aller rapidement de l'avant.

Pour ce qui est de la zone dans le périmètre des Quibières, il est question d'intervenir des surfaces constructibles, sans perte de droits à bâtir. Le Hameau de Sierne pour sa part subira peut-

être un toilettage de zone, notamment pour remédier à une figure géométrique désuète. Toutes ces propositions seront analysées en commission d'aménagement.

Suite à ce marathon de sujets à couvrir, M. le Maire est très certainement bien entraîné pour aller arpenter les coteaux de Bernex lors de la course des Conseillers. Espérons que son résultat sera aussi honorable que celui de cette séance et que les Conseillers feront honneur au nouveau visuel de la commune.

Nancy Gagné-Bolle

A la fin de la séance, à huis-clos, le Conseil municipal a préavisé favorablement trois dossiers de naturalisation.

## Qui sont nos élus ?

Cette rubrique vous les présente, deux par deux.



**MME BARBARA PLITT TROILO**  
Conseillère municipale depuis avril 2010  
Parti socialiste

Quelles sont vos passions ?  
*La justice sociale*

Quel est votre plat préféré ?  
*Je n'ai pas de plat préféré, j'aime goûter à tout.*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?  
*Savoir jouer d'un instrument de musique*

Quelle est votre plus grande qualité ? *L'empathie*

Quel est votre plus grand défaut ? *L'impatience*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?  
*La fête des promotions de l'école primaire*

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ? *Simone Veil*

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ? *Aucun autre*

Si vous étiez

Une plante : *le bougainvillier*

Un lieu à Veyrier : *le hameau de Sierne*

Un personnage de BD ou de dessin animé : *Mafalda*

Un animal : *un chat*

Un livre : « *La conjuration des imbéciles* » de *John Kennedy Toole*

Une œuvre musicale : « *Le Sud* » de *Nino Ferrer*

Un tableau : « *Les lumières* » de *William Turner*



**M. SILVIO BARTOLINI**  
Conseiller municipal depuis mars 2010  
Part libéral

Quelles sont vos passions ? *Le golf, la musique et la lecture*

Quel est votre plat préféré ? *Je n'ai pas de plat préféré, j'adore la cuisine inventive (type El Bulli...).*

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ? *La créativité*

Quelle est votre plus grande qualité ? *L'écoute des autres*

Quel est votre plus grand défaut ? *Je suis très impulsif*

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Veyrier ?  
*L'émotion de voir mon fils sur les planches.*

Quelle personne / personnage admirez-vous le plus ?  
*Einstein. Je suis fasciné par son génie.*

Dans quel autre pays, auriez-vous aimé être né ? *La Suisse*

Si vous étiez

Une plante : *l'olivier*

Un lieu à Veyrier : *les bords de l'Arve*

Un personnage de BD ou de dessin animé :  
*Blake dans Blake & Mortimer*

Un animal : *un chat*

Un livre : *les chroniques de voyage de Nicolas Bouvier*

Une œuvre musicale : *la 9e Symphonie de Beethoven*

Un tableau : *de Kandinsky, les couleurs de ses œuvres abstraites.*

## Flash Info



### Personnel communal

Les autorités communales souhaitent la bienvenue à M<sup>me</sup> Pascale Lipawsky, nouvelle secrétaire générale adjointe, responsable des ressources humaines, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2010. M<sup>me</sup> Lipawsky remplace à ce poste M<sup>me</sup> Carole Berset qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

### Promotions

La fête des promotions scolaires aura lieu cette année le samedi 3 juillet 2010 dans les écoles de la commune et au centre sportif de Grand-Donzel comme les années précédentes. Carrousel, restauration, animation musicale sur le site de Grand-Donzel. Le programme suivra dans le courant du mois de juin par un «tout-ménage» distribué aux habitants de la commune.

# Flash Info

## Subvention de la commune pour l'achat d'un vélo électrique

Le Conseil administratif a décidé de subventionner l'achat de vélos électriques par les habitant(e)s de la commune. La subvention par famille s'élève à CHF 500.- sur présentation d'une facture originale. Cette offre est valable du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2010.

## « Guide des Seniors » Genève

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, le « Guide des Seniors », édité par Slatkine et réalisé par la Ville de Genève en collaboration avec Pro Senectute Genève, le Centre d'animation pour les retraité(e)s de l'Hospice Général et la Plateforme des associations d'ainé(e)s de Genève, est en vente en librairie. Ce guide répertorie plus de 400 organismes, services et institutions qui proposent des prestations pour les ainé(e)s et vise à mettre à leur disposition toute l'information afin de leur permettre de découvrir ce qui répond le mieux à leurs intérêts, à leurs passions ou à leurs problèmes.

## Transvoirie SA – M. Michel Dupertuis

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune de Veyrier a confié la levée de tous les déchets produits sur le territoire communal et leur transfert vers les filières cantonales de traitement, de valorisation et de recyclage agréées à la société Transvoirie SA. Cette dernière s'appuiera sur les compétences de l'entreprise locale Michel Dupertuis qui oeuvre depuis des décennies déjà en tant qu'acteur dans la préservation de la qualité du cadre de vie de la commune. M. Michel Dupertuis et son personnel, en rejoignant les rangs de Transvoirie, permettront d'assurer une pleine et parfaite continuité de la prestation en faveur de la commune de Veyrier.

Les autorités municipales profitent de cette information pour remercier M. Dupertuis de son engagement et de sa fidélité au service de la commune.

## Partage avec la commune de certaines tâches effectuées jusqu'ici par le Service des étrangers et confédérés

Suite à la mise en application de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (F 2 05), les communes peuvent maintenant gérer le registre de leurs habitants, citoyens suisses uniquement. Désormais les Genevois et les Confédérés peuvent effectuer certaines formalités et obtenir différents documents officiels auprès de la mairie de leur lieu de résidence, tels que :

- changements d'adresse : gratuit
- certificats de séjour : CHF 50.-
- certificats de domicile (anciennement attestation d'établissement) : CHF 50.-
- attestations de domicile, de séjour, de départ : CHF 25.-

Toutes les informations utiles sur ce sujet sont disponibles sur le site [www.ge.ch/etrangers-confederes/fr/](http://www.ge.ch/etrangers-confederes/fr/).

Cette modification s'applique uniquement aux Confédérés. La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère demeure de la seule compétence du canton et celles-ci devront continuer à se rendre à l'Office cantonal de la population ([www.geneve.ch/ocp](http://www.geneve.ch/ocp)) pour obtenir leurs documents.

## Devenez Sapeur-Pompier volontaire



La Fédération Genevoise des corps de sapeurs-pompiers volontaires a mis sur pied une campagne de recrutement.

Cette campagne s'adresse à toutes les personnes de 18 à 35 ans qui souhaitent s'engager dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires des communes genevoises.

Veyrier, à l'instar d'autres communes, doit en permanence renouveler ses effectifs par l'engagement de nouvelles recrues. Si vous êtes intéressé par cette occupation au service de la population, n'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.devenir-volontaire.ch](http://www.devenir-volontaire.ch). Vous y trouverez des informations sur les sapeurs-pompiers volontaires en général ainsi que le lien avec le site de la compagnie de la commune de Veyrier pour des informations plus précises sur notre corps. Les autorités communales soutiennent pleinement cette campagne et encouragent toute personne intéressée à prendre contact avec le commandant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Veyrier.

**Offre promotionnelle du 7 juin au 9 juillet**  
sur les nouveaux abonnements annuels unireso juniors pour les habitants de Veyrier

Veyrier et unireso ont le plaisir de vous proposer une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un nouvel abonnement annuel unireso junior "Tout Genève". Réservée aux jeunes nouveaux abonnés annuels, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics par les habitants de notre commune.

Catégorie d'abonnement	Tarif normal 2010	Nouveaux abonnés : tarif du 7 juin au 9 juillet
Abonnement junior*	CHF 450.-	CHF 350.-

\*Tarifs non cumulables et abonnement non remboursable

Sont considérés comme nouveaux abonnés annuels, tous les habitants de Veyrier, de 6 ans à 24 ans inclus, ne possédant pas d'abonnement annuel, en cours de validité, 5 mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé, soit depuis le 30 mars 2010. Les détenteurs actuels d'abonnements mensuels peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle. L'abonnement sera valable pour une année dès le 30 août 2010.

Afin de souscrire à cette offre, entre le 7 juin et le 9 juillet, il vous suffit de vous présenter à la réception de la mairie, muni d'une pièce d'identité, d'une photo passeport et du montant de l'abonnement correspondant. Pour rappel, les horaires sont : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, jeudi de 9h à 16h30. Ces abonnements seront ensuite à retirer à la mairie entre le 9 et le 27 août.

La commune vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera également, nous en sommes convaincus, à préserver l'environnement.

atpg bougez avec unireso

# Nouveau site Internet et nouveau logo pour la commune

Depuis l'an 2000, la commune est présente sur Internet, d'abord au travers d'un site standard développé par l'association des communes genevoises (ACG) pour l'ensemble des communes du canton de Genève, format auquel certaines communes sont encore fidèles. L'initiative de l'ACG était de présenter historiquement, géographiquement, politiquement et administrativement les 45 communes genevoises



et de permettre ainsi aux internautes, principalement aux citoyen(ne)s, d'accéder à certaines informations disponibles jusque là dans les panneaux officiels ou à la réception de leur mairie, notamment les noms et appartenance politique de leurs élus, les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux et autres avis officiels. L'ensemble des sites communaux est accessible sous [www.geneve-communes.ch](http://www.geneve-communes.ch).

Ce nouveau moyen de communication est devenu rapidement incontournable et son évolution



galopante a conduit la majorité des communes genevoises à réaliser une interface à leur propre image. Veyrier a ainsi mis en ligne fin 2004, le site Internet actuel [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch).

Le développement des nouvelles technologies avançant toujours très rapidement, le site communal nécessitait une refonte complète afin de proposer à ses utilisateurs de nouvelles fonc-



tionnalités et une image plus dynamique et moderne de la commune.

C'est désormais chose faite avec la réalisation et la mise en ligne officielle le 20 mai prochain de la troisième version du site [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch).

Dans la même optique, la commune aura également le plaisir d'arborer un nouveau visuel qui remplacera l'écusson officiel jusqu'ici utilisé sur



les documents produits par l'administration. Ce dernier reste bien entendu représentatif des armoiries officielles de la commune en mémoire des armes de la famille éteinte «de Veyrier», bourgeois de Genève, dès le XVe siècle.

La commune de Veyrier souhaite démontrer sa vivacité et son dynamisme en faveur des intérêts des habitantes et habitants de la commune et leur fournir ainsi les outils actuels d'information utiles à leur vie quotidienne.

## Rubrique technique

### Zones 20 et 30 de Pinchat

Les travaux de finitions sont en cours dans les zones 20 et 30 de Pinchat, pour la remise à niveau des couvercles de cheminées, la création de places de parking et l'exécution du marquage au sol.

### Chemin des Bûcherons

La création d'un trottoir et d'aménagements routiers est en cours d'exécution sur le chemin des Bûcherons. De plus, il est prévu l'implantation de nouveaux candélabres pour l'éclairage public. Ces travaux devraient durer environ un mois.

### Chemin des Marais

Les SIG procèdent actuellement à l'entretien du réseau électrique 18'000 volts entre la route de Marsillon et le chemin des Marais. La durée des travaux sera d'environ un mois.

### Pistes cyclables de la route du Stand-de-Veyrier.

Le service des routes cantonales finalise la création des deux pistes cyclables sur cette route. Un resurfacement du revêtement bitumineux est également prévu cet été, dont une partie sera réalisé en tapis phono-absorbant.

## Zone de rencontre

### Les règles de la zone 20

**Vitesse :** la vitesse est limitée à 20 km/h.

**Piétons :** les piétons sont prioritaires.

**Trottinettes :** les trottinettes, rollers, planches à roulettes, vélos d'enfants ont le droit de rouler sur la chaussée. Toutefois, ils cèdent la priorité aux piétons. Il est permis de jouer sur la chaussée.

**Vélos :** les vélos cèdent la priorité aux piétons. Ils peuvent rouler à contresens si cela est signalé. Ils ont le droit de rouler à deux de front.

**Voitures, motos :** les véhicules motorisés sont autorisés, mais ils cèdent la priorité aux piétons. Ils ne dépassent pas 20 km/h.



### Fête des voisins

## Mardi 25 mai 2010

Cette année, la commune s'associe officiellement à la Ville de Genève pour la promotion de la fête des voisins qui a pour but de réunir et de se faire connaître les habitant(e)s d'un même quartier ou d'un même immeuble dans un esprit de convivialité et d'échange.

Les autorités municipales encourage vivement ses citoyennes et citoyens à organiser une rencontre sous la forme d'un buffet canadien, d'un apéritif, d'un pique-nique ou autre et met à disposition à cet effet tables et bancs à commander auprès de la mairie. Ce matériel est à récupérer au service des routes et espaces verts au chemin du Bois-Gourmand et à rapporter dès le lendemain.

## Veyrier-Étrembières sans frontières

# Aperçu des manifestations

Durant la dernière semaine de la manifestation venez découvrir et participer aux différents événements :

**Judi 6 mai dès 18h30** devant l'École rose : vernissage en musique de l'exposition collective de La Mansarde.

**Samedi 8 mai à 18h** : commémoration du 8 mai 1945 à la mairie d'Étrembières. Des navettes vous déposeront à la mairie d'Étrembières : départ dès 17h15 – arrêt bus 8 douane de Veyrier. Retour toutes les heures jusqu'à 23h00.

**Samedi 8 mai et dimanche 9 mai** : ½ tarif sur les billets du Téléphérique pour les habitants des deux communes. Gratuité jusqu'à 17 ans. Bons d'échanges à retirer dans les mairies respectives.

**Samedi 8 mai de 10h-12h** sur le site des Eaux Belles à Étrembières : portes ouvertes de l'usine Ultra-filtration, inaugurée le 25 novembre 2006. Les agents du site vous feront découvrir le traitement de l'eau qui alimente l'agglomération annemassienne

**Samedi 8 mai à 10h30** au groupe scolaire Jean Jacques Rousseau : inauguration du verger communal par le Syndicat Mixte du Salève. La création du verger communal dans l'enceinte du groupe scolaire, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève et les associations « Croqueurs



de pommes de la Haute Savoie » et « Apollon 74 » a été réalisée au printemps 2009. Son objectif principal est de réunir et d'impliquer, sur le thème du fruit, les enfants afin de préserver le patrimoine écologique, humain et paysager que représentent les vergers traditionnels de hautes tiges locaux.

**Dimanche 9 mai à 16h**, une pierre symbolique porteuse du logo Veyrier-Étrembières sans frontières sera scellée non loin de la Fontaine de César – petit territoire veyrite en France voisine. Il s'agit

d'une pierre du Salève en deux parties qui s'imbriquent, illustrant l'amitié, l'histoire commune et la complémentarité des deux communes.

**Dimanche 9 mai à 19h30** à la Salle communale : Tango Quintet International, concert autour d'Astor Piazzola.

**Mercredi 12 mai à 20h00** à l'église de Veyrier et dimanche 16 mai à 17h00 à l'église Notre Dame de la Paix du Pas-de-l'Echelle : chorale « si Veyrier m'était conté » reprise des principaux chants du spectacle joué en 1989 à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse catholique de Veyrier. Cette chorale avait été formée spécialement pour la kermesse 2009 de la paroisse catholique.

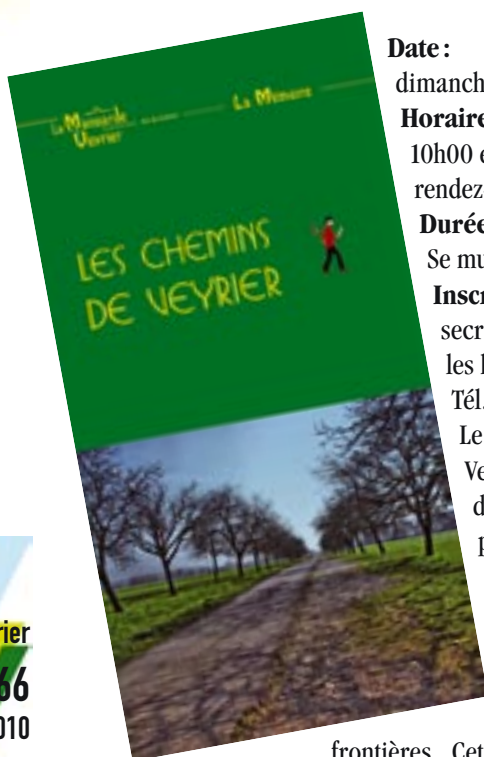
**Dimanche 16 Mai de 10h30 à 16h30** : journée portes ouvertes au Local des Jeunes avec brunch et café offerts. Ouvert à tous les habitants de la commune et d'ailleurs. Visite du local et rencontre avec l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors-Murs de Veyrier. Infos au 079 599 42 46.

*Retrouvez toutes les informations sur les activités sportives, les conférences, les débats, les balades, les portes-ouvertes, les expositions et les concerts dans le programme complet disponible dans les mairies ou sur*

[www.etrembieres.fr](http://www.etrembieres.fr) et [www.veyrier.ch](http://www.veyrier.ch).

## Balade sur les chemins

Balade commentée entre Veyrier et Étrembières pour (re)découvrir quelques lieux et personnages qui font le charme et la vie de nos communes :



**Date :**  
dimanche 9 mai 2010.

**Horaires :**  
10h00 et 14h00  
rendez-vous devant la mairie.

**Durée :** 1h30 environ.  
Se munir de bonnes chaussures.

**Inscription :**  
secrétariat de la mairie durant les heures d'ouvertures.  
Tél. 022 899 10 10

Le guide « Les Chemins de Veyrier », rédigé par la Mémoire de Veyrier est en vente dès à présent au prix de CHF 15.- à la mairie de Veyrier et à la Mansarde (*Ecole Rose chemin de Sous-Balme 20*) lors de la manifestation Veyrier-Étrembières sans

frontières. Cet ouvrage vous propose une balade documentée et illustrée à travers la commune de Veyrier et sur les traces de quelques personnages étonnants.

## Exposition collective d'artistes de la région à la Mansarde du 6 au 16 mai 2010

Ouverture samedi et dimanche de 14h00 à 17h00  
Vernissage le 6 mai dès 18h30

### ARTISTES

Agez Jacqueline	Garbarino Loredana
Andruet Francis	Garcia Gavillet Emmanuelle
Andruet Gantenbein Maria	Gindre Noëlle
Arrigoni Laurent	Gorla-Bajszczak Agnieszka
Barro René	Imhof Gérard
Ben Soussan Raphaël	Marcelli Stéphane
Berger Laurent	Martin-Cheung Yunhee
Blanc Jérôme	Menean Rosa
Blanc Marta	Mermod Daniel
Bounour Meryem	Murbach France
Burkhard Francine	Perraudat Yves
Cattaneo Monica	Perraudat Nadine
Cuny Francine	Perrois Delia
Czech Michel	Rosères Jacqueline
De Girolami Aïcha	Rossi Susanna
Eichenberger Christiane	Truscillo Schmeer Catherine
Elmaleh Célyne	Wahl Jeannine
Forster Richard	Weber Irma